

Journal de la CGT du Ministère des Armées et des Sociétés et Établissements Fédérés à la FNTE pour les fonctionnaires, contractuels et ouvriers de l'état, salariés en convention collective et retraités



**LA SEMAINE
À QUATRE JOURS :
progrès social
ou miroir aux alouettes ?**

■ Édito



Pour la sauvegarde des peuples et de la planète, revendiquons un retour immédiat à la paix sans conditions, partout dans le monde !

Voilà le tout premier vœu que je prononcerais en ce début d'année 2024.

Même si l'année 2023 est déjà derrière nous, tous les militants de la CGT ont en mémoire les 14 journées d'action nationale et le flot de réunions et de luttes locales pour rejeter le projet gouvernemental "retraite". Certes, cette bataille sur le terrain, n'a pas été gagnée mais le dossier n'est pas clos. Dans les mois à venir nous aurons encore à nous mobiliser pour permettre le triomphe des forces sociales et imposer une diminution du temps de travail et un retour de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans.

Cette année, le MINARM réfléchit à une nouvelle répartition hebdomadaire du temps de travail : la semaine en quatre jours. Afin que cette proposition devienne une réelle avancée sociale, nous revendiquons à nouveau "la semaine à 32 heures". Les gains de productivité doivent être valorisés et servir les intérêts de tous les Travailleurs, notamment par la diminution du temps de travail. Oui, le Travail est une richesse qui doit être partagée en intégrant tous les travailleurs et en augmentant les salaires. Aussi, nous restons insatisfaits de l'aumône consentie qui ne compense pas les effets délétères de l'inflation aggravés par une dizaine d'années de gel du point d'indice.

Ces questions dépassent largement le cadre national, elles sont donc débattues au sein de la C.E.S. qui le dernier trimestre a impulsé deux journées d'action pour combattre l'austérité. Ces légitimes revendications font écho parce que notre pays n'est pas directement impliqué dans un conflit armé. En effet, si nous subissions la guerre et son cortège d'horreurs comme tant d'autres populations, la survie deviendrait alors notre priorité nationale.

Donc, bien plus qu'un vœu pieu, revendiquons haut et fort les valeurs de la CGT et notamment la mise en place d'une véritable culture de PAIX !

Eric Bousquet

■ Sommaire

Page 2 : Édito

Page 3 : Actualité revendicative

- Pour un monde de paix

Pages 4, 5 : Dossier

- La semaine à quatre jours : progrès social ou miroir aux alouettes ?

Pages 6, 7 : Vie syndicale

- XIIIème congrès AIA de Bordeaux
- 2ème congrès de l'arsenal de Toulon
- Journée jeunes syndiqués à Montreuil
- Conférence Nationale UFPSO

Page 8 : IFHS

- Le temps de travail



0€50

Le Travailleur de l'État

Responsable de la publication : Eric Brune
263 rue de Paris, case 541 - 93515 Montreuil CEDEX
trav-etat@cgt.fr

N° CPPAP : 0326 S 06424

Imprimé et routé par Rivet Presse Edition
87000 Limoges



■ Actualité revendicative

Pour un monde de paix

Un monde de plus en plus instable

Le monde devient de plus en plus violent. Les dépenses militaires dans le monde ont pour la première fois, dépassé les 2000 milliards de dollars en 2022. Le nombre de conflits armés est en croissance continue depuis le début de ce siècle. Une cinquantaine de conflits dont 8 guerres ont été recensés par l'ONU en 2023. Si bien évidemment la guerre opposant Russie et Ukraine comme celle se déroulant dans la bande de Gaza font l'objet d'une information intense, beaucoup d'autres ne bénéficient pas de la même couverture médiatique. Du Yémen au Burkina Faso, de la Syrie au Soudan, de l'Éthiopie à la Somalie, le nombre de décès dus aux conflits armés a augmenté de 96% en 2022 (derniers chiffres disponibles) pour atteindre le chiffre de 238 000 morts.

Au nombre des victimes « directes » viennent s'ajouter des catastrophes humanitaires : précarisation des moyens d'existence, famines, destruction des services de santé et d'éducation, des infrastructures publiques, etc.

Les conflits forcent également des populations entières à se déraciner pour fuir les violences. Fin septembre 2023 (donc avant le conflit à Gaza) le nombre de déplacés recensés par le Haut-Commissariat pour les Réfugiés se chiffrait à 114 millions, ils étaient 108 millions en 2022 et moins de 90 millions en 2021.

Près de la moitié des populations déplacées sont des enfants. Aucun mur, aucune loi n'empêcheront



jamais ceux qui n'ont rien à perdre de tenter de se réfugier dans des pays et régions moins hostiles.

A quoi sert encore l'ONU ?

Créée en 1945 à la sortie de la guerre, l'ONU stipule dans l'article 1 de sa charte que les États membres doivent « réaliser, par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la justice et du droit international, l'ajustement ou le règlement de différends ou de situations de caractère international susceptibles de mener à une rupture de la paix ». Tout est dit. Et pourtant rien n'est fait ou presque pour atteindre cet objectif.

La structuration des Nations Unies n'a pratiquement pas évolué depuis sa création. Le fonctionnement basé pour beaucoup sur le privilège de ses cinq membres permanents (USA, Royaume-Uni, Russie, Chine et France) d'opposer un veto à toutes les décisions tend à scléroser le système. De plus, même si des résolutions sont adoptées, leur non mise en œuvre ne fait pas l'objet de sanctions à l'image d'Israël qui s'oppose aux nombreuses décisions prises pour essayer de trouver une solution au conflit qui l'oppose à la Palestine, notamment sur la question des territoires occu-

pés illégalement.

Il faut donc moderniser, restructurer l'ONU pour qu'elle soit le reflet du monde d'aujourd'hui et non pas la vision, souvent opposée, des « vainqueurs » du second conflit mondial.

Pacifier le monde : seule perspective d'avenir pour tous

Organisation pacifiste depuis sa naissance, la CGT

a toujours agi pour un monde de paix. Dans les instances syndicales internationales comme au niveau national où nous portons un certain nombre d'exigences et de revendications tel que notamment : la sortie de notre pays de l'OTAN qui reste une organisation guerrière défendant le seul intérêt de ses membres à commencer par le plus important d'entre eux, les USA ; un contrôle plus strict des ventes d'armes et de matériels de guerre pour arrêter d'armer des pays belliqueux ; un désarmement nucléaire multilatéral qui devient une urgence au vu du « profil » des dirigeants qui accèdent aujourd'hui au pouvoir dans de nombreux pays.

Enfin nous portons la proposition de création d'un Pôle Public National de Défense afin qu'il y ait une meilleure maîtrise publique du secteur de l'armement dans notre pays avec une plus grande intervention citoyenne sur les questions de défense et de paix.

Aucun progrès social, aucune action d'envergure sur l'environnement, aucune aide au développement ne seront possibles dans un monde instable.

Il est urgent d'agir plus fortement pour exiger un monde de paix.

■ Dossier

La semaine à quatre jours, progrès social ou miroir



Entre 1919 où est instaurée la journée de 8 heures et 2000 où la France est passée aux 35 heures, ce sont de nombreuses luttes sociales qui ont été nécessaires pour arriver à cette diminution.

Les 35 heures ont été, depuis le début des débats, un sujet polémique, décrié par la droite française mais élément phare de la gauche.

Cela a été une réforme contestée, assouplie par différents gouvernements mais jamais supprimée.

Le passage aux 35 heures a été synonyme d'intensification débridée et d'individualisation des horaires par l'annualisation.

Mais les 35 heures ont permis de créer 350 000 emplois alors que rien n'obligeait les entreprises.

Bien que la durée légale de travail soit de 35 heures, la durée moyenne par salarié est de 39 heures. L'idée très largement véhiculée par les gouvernements et les médias que les français travaillent moins que leurs voisins est fautive. Nous travaillons plus qu'en Espagne, Italie, Belgique, Allemagne et Pays-Bas. De plus, les pays où le temps de travail est plus faible sont ceux qui affichent un taux de

chômage plus faible.

Et c'est bien cette corrélation qui est importante, 6 millions de personnes sont privées d'emploi en France tandis que le nombre annuel d'heures supplémentaires est évalué à environ 8 millions. De nombreux salariés, majoritairement des femmes, subissent le temps partiel.

Aussi, repenser l'organisation du travail est nécessaire, et contrairement à ce que l'on pourrait croire, la réduction du temps de travail n'est pas le fruit de l'imagination de fainéants, mais aspirer à mieux travailler.

Les salariés reconnaissent un



manque de temps constant amenant à cette épidémie que notre société connaît particulièrement, qu'est le « burnout ».

Des études montrent que le temps quotidien moyen de productivité sur le lieu de travail est de 2h53. En partant de ce constat il faut donc revoir l'organisation, repenser la manière de travailler.

Est-ce que travailler moins, mais mieux, ne serait pas la clé du bonheur au travail comme en dehors ? Des expérimentations de semaine à 4 jours apparaissent un peu partout. Il ne s'agit pas là que d'une idée française mais bien d'une idée mondiale.

Selon des sondages, 64% des français seraient prêts à passer à la semaine de 4 jours. Mais qu'entend-t-on par la semaine des 4 jours ?

Il s'agit bien, pour la CGT, de réduire le temps de travail à 32 heures et non pas d'augmenter le temps journalier passé au travail ou réduire le salaire proportionnellement.

Dans la Fonction Publique, la semaine de 4 jours a été amenée par le problème que pose le manque d'attractivité et la difficulté à recruter.

Les effets escomptés (selon ses partisans) sont divers. Le premier de ceux-ci étant d'attirer de nouveaux profils mais également de fidéliser les agents, diminuer le taux d'absentéisme et permettre une meilleure égalité femmes/hommes car celles-ci pourraient ne plus prendre de temps partiel pour des gardes d'enfant.

Des expériences sont tentées mais elles n'ont pas donné satisfaction. Pourquoi ?

Si la semaine de 4 jours intéresse les français, la semaine EN 4 jours

■ Vie syndicale

XIII^{ème} congrès du syndicat CGT AIA de Bordeaux

Les 14 et 15 décembre a eu lieu le congrès de l'AIA de Bordeaux, à Floirac, salle Lucie Aubrac : un symbole !

80 délégués et invités dont la fédération, l'UD33 et les syndicats SIAé, ont participé aux travaux.

Ce congrès a été préparé collectivement par le bureau sortant, avec une journée de réunion des adhérents en amont. Le titre du document d'orientation reflète bien le positionnement du syndicat : une CGT qui s'adapte ou s'impose ? Les débats extrêmement riches avec de nombreuses interventions ont validé les 15 résolutions et l'ensemble du document proposé. Ceci montre la qualité de vie syndicale, le respect dans les échanges, le sens du collectif ! Dans les discussions, sont revenus les thèmes suivants : le sens du travail,

l'organisation du travail, l'engagement de tous, l'action envers et avec les personnels de tous les statuts. La question des salaires, de la reconaissance, l'angoisse des contractuels qui ne savent comment sera mise en place

la nouvelle convention collective de la métallurgie dès le 1er janvier 2024 ont parcouru ce congrès ! A noter la formidable organisation.

Un Congrès CGT marqué par plusieurs départs dont celui d'Éric Siharath, SG sortant, chaleureusement ovationné à chaque intervention pour le remercier de son engagement, de



son souci de conserver le collectif, ainsi que pour ses qualités humaines ! Merci également à Nico, trésorier depuis 24 ans, qui passe également le relai.

Félicitations à Cyrille Hofman élu SG, à Phon Van Appert élue SG adjointe ainsi qu'à Aymeric, trésorier.

2^{ème} congrès CGT de l'arsenal de Toulon et ses antennes

Les 23 et 24 novembre derniers, le second congrès CGT de l'Arsenal de Toulon et ses Antennes s'est tenu dans une ambiance très fraternelle.

Le rapport introductif particulièrement riche a fortement contribué à ce que les échanges entre syndiqués de Naval Group (partie industrielle) et du MinArm (partie étatique) soient riches, intenses et constructifs. Les conditions de travail, les luttes passées et à venir, le dernier conflit des retraites, la nécessité de mieux appréhender l'ensemble de toutes les catégories professionnelles ainsi que la jeunesse ont fait l'objet

d'interventions de grandes qualités par les 70 délégués du congrès qui représentaient environ 800 syndiqués.

A l'issue du congrès, après avoir ovationné Richard Romeo Giberti, ancien co Secrétaire Général élu à ce jour comme Secrétaire Général à l'UD du Var, les camarades ont brillamment élu Amélie Pichon de Naval Group et Didier Quattropani de l'USID comme Secrétaire Généraux, tous deux partageant la direction de cet imposant syndicat. Nous ne pouvons que les féliciter et les remercier pour leur engagement respectif !



Journée jeunes syndiqués à Montreuil

La fédération a organisé une journée consacrée aux jeunes syndiqués le 29 novembre dernier à Montreuil.

En présence de Nawel Benchlika, membre de la CE confédérale et pilote de la commission confédérale-jeunes, une quinzaine de syndiqués, pour la plupart âgés de moins de 35 ans et issus de 7 syndicats de notre périmètre, ont participé à cette initiative fédérale animée par les deux co-secrétaires généraux.

L'objectif premier de cette rencontre était de laisser la parole à ces jeunes camarades. Autour de quelques questions ciblées ils ont pu faire part de leurs différentes expériences, les raisons et leur choix d'adhérer à la CGT, leur vision de notre organisation. Certains d'entre eux militent déjà au sein de collectifs jeunes dans leurs syndicats ou union départementale. Les échanges ont notamment été riches sur l'accueil et l'activité au

sein de leur syndicat, le lien intergénérationnel entre militants. La question de la syndicalisation des cadres a longuement été évoquée, en effet dans nos différents secteurs d'activités de jeunes cadres sont embauchés et pouvoir les aborder n'est pas toujours si simple pour nos militants. Une communication plus « accrocheuse » vers la jeunesse est de fait nécessaire. La question de l'environnement a naturellement fait l'objet de discussions, notamment pour une

meilleure prise en compte par notre organisation. Les sujets de préoccupation des jeunes sont nombreux, si cette journée a permis de nous rencontrer, elle a aussi révélé la nécessité de recréer au sein de notre fédération un collectif Jeunes et de mener l'activité vers les jeunes ingénieurs et cadres. Dès le début de l'année 2024, les syndicats seront sollicités pour relancer ces collectifs afin de mieux répondre aux attentes de nos jeunes camarades.



Conférence Nationale UFPSO : un plan d'action revendicatif pour 2024

63 délégués représentants, 32 syndicats ont participé à la conférence nationale de l'UFPSO les 4 et 5 décembre derniers à Montreuil.

La conférence s'ouvre sur une demi-journée avec l'Actu (celle des OE) et l'Orga.

Globalement, il s'agit aujourd'hui de définir ce que l'on met en place dans une année de pré congrès, peut être au travers d'une journée d'action revendicative des OE, et d'actions en appui des camarades lors du CSA-M. Le conseil national des 29-30 janvier définira un plan d'action. Le nombre d'OE est en constant recul avec 1000 départs/an pour environ 350 embauches. De grosses

difficultés subsistent sur les niveaux des recrutés et sur la fidélisation.

Salaires et attractivité ouvrent les travaux de la deuxième demi-journée.

Attractivité du recrutement des OE est le dossier du moment pour le ministère. Doit-on avancer sur un recrutement en G VII alors qu'en supprimant les G V on a fermé la porte aux CAP ? A combien de jeunes ferme-t-on la porte ?

Pour le moment, cela ne concerne que les métiers en tension et la CGT revendique un repyramidage complet pour tous les groupes. Par ailleurs il faut sortir du carcan des 21 professions ouvrières autorisées au recrutement qui empêche l'avan-

cement des populations qui ne sont pas dans ces 21 professions. S'agissant de l'attractivité la seule revendication à porter est la revalorisation des grilles indiciaires par l'augmentation du taux horaire et donc du salaire de base.

Le revendicatif dans les CAPSO. Les débats se poursuivent sur le thème précédent. La proposition de définir le nombre de postes nécessaires dans toutes les CAPSO est partagée par la conférence. Le Conseil National mettra en place les remontées d'informations pour construire la revendication sur les besoins de postes et non sur les taux d'avancement.

■ IFHS

Le temps de travail, un combat CGT dans l'histoire, toujours d'actualité !

La réduction du temps de travail est un combat historique de la CGT et du syndicalisme international, à commencer par la journée de 8 heures, déjà expérimentée avant 1914 dans les établissements de l'État.

Après des batailles âpres, la loi l'impose au patronat, concédée par le gouvernement Clemenceau, un des derniers à l'adopter en Europe, dans un souci de paix sociale avant un 1er mai annoncé Révolutionnaire (300 000 manifestants le 6 avril 1919) ! Mais elle correspond aussi au projet modernisateur négocié par le socialiste réformiste Albert Thomas, la CGT de Jouhaux, et les hauts fonctionnaires du Ministère du Travail. Elle prévoit des règlements à négocier et une grande souplesse dans

la gestion du temps, qui laisse place aux... 3X8 assurant la pleine utilisation des matériels, sans supprimer le travail de nuit comme espéré par Thomas.

A l'autre extrémité du temps, après celle de 1982 sur les 39 heures, en 1998 la loi Aubry des 35 heures a bien des points communs : les jours de RTT sont... toujours ça de pris ! Mais l'entrée dans la flexibilité en est inséparable, avec toutes ses conséquences. Chaque loi est ainsi le début d'un nouveau combat. L'accord cadre ARTT signé en 2001 par le Ministre de la Défense et les Fédérations Syndicales a sans doute constitué un des rares moments de négociations au sein de nos établissements. Mais auparavant, notre fédération a dû batailler sur l'applica-

tion de cette loi à DCN, toujours dans le giron du Ministère, entre 1999 et 2000. Les camarades se souviennent sûrement des débats passionnés dans les ports, entre RTT journalier et aménagement du temps de travail. L'issue donnera un temps de travail quotidien diminué avec des jours de RTT puis sera repris en grande partie au Ministère. L'actuel projet semble ainsi mélanger tous les ingrédients de la discorde avec un possible retour à une journée de plus de 8 h en cas de semaine à 4 jours. Autant dire que nous reviendrions, de ce point de vue, avant 1919.

Une fois de plus, seul le rapport de forces pourra amener à la construction d'un meilleur avenir et à concrétiser notre revendication « phare » des 32 heures.

Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr

